

LE ROLLER À MARSEILLE OU L'INSOLITE EN VILLE

Comme la mer, le littoral ou les campagnes, la ville est le théâtre de conventions, d'usages et de coutumes. L'espace est conçu pour faciliter la vie productive et les loisirs. Le rythme d'utilisation des aménagements urbains traduit l'alternance des moments consacrés au travail et au temps libre.

La circulation des personnes et l'occupation des lieux qui composent l'espace public sont largement orientés vers ces deux finalités : produire et se divertir. Si l'augmentation de la fonctionnalité commande les aménagements urbains consacrés aux déplacements, le façonnage des espaces de loisir répond davantage à des critères esthétiques ou à des normes fixées par des institutions. Les parcs et les jardins publics, voués à la promenade, à la rêverie et aux jeux d'enfants, sont propices au vagabondage des impressions. Les institutions qui prennent en charge l'occupation du temps libre étendent au loisir la morale de l'activité qui règle le travail (Corbin A., 1995). Les clubs sportifs, dont les installations couvrent la majorité de la surface urbaine consacrée aux loisirs, sont des produits exemplaires de ce processus d'institutionnalisation. Ce panorama fortement balisé aide à comprendre aujourd'hui la part d'étrangeté et d'insolite contenue dans les pratiques urbaines improductives.

L'étrangeté rime avec la singularité et l'inconnu. En matière de sport amateur et de loisirs observés dans l'espace public, l'irruption de l'étrange est-elle possible ? Il est probable que tout ce qui peut arriver en ville a déjà été vu ailleurs, dans la nature ou à travers les médias. Sauter en parachute d'un immeuble, ou d'une grue, attaché à un élastique, escalader une tour en solo (sans assurance), sont des comportements rarement observés au coin de la rue. Mais ils font partie d'une culture de l'exploit et il

faudrait n'avoir vraiment aucun sens à leur imputer pour qu'ils recouvrent une pure étrangeté. Ils laissent souvent l'observateur stupéfait, dans l'incapacité même de décrire avec précision ce qu'il vient de voir. Largement diffusés dans l'imaginaire de nos sociétés, ces actes n'appartiennent plus au domaine du jamais vu. Ils font partie de la catégorie des gestes les plus insolites. Car l'action insolite se juge à son caractère inaccoutumé, ou contraire à l'usage et aux habitudes. Pleine de sens pour son auteur et ses acteurs, l'action insolite trouve très vite ses défenseurs et ses détracteurs. L'insolite teste les tolérances et redessine les frontières de la déviance.

Du stade vélodrome aux plages du Prado

S'il est un lieu que chaque Marseillais localise précisément, c'est le stade vélodrome. Situé au « rond-point du Prado », centre géométrique de la ville, à l'intersection de deux artères principales qui traversent Marseille du nord au sud et d'est en ouest, ce haut lieu du football, d'une capacité actuelle d'accueil de 60 000 places assises, date de 1937. Les soirs de match de l'Olympique de Marseille, club emblématique de la capitale phocéenne, le secteur s'emplit d'une foule de couleur bleue et blanche. À l'image de ce que représente le Tour de France à l'échelle nationale (Sansot, 1989), le club de football de Marseille est un mythe local. Il offre aux Marseillais des moments d'ivresse collective et donne au territoire municipal un surcroît de vie. Ce déferlement des spectateurs fait partie de la coutume. L'afflux de population provoqué par le spectacle sportif est né avec le sport moderne et il ne peut plus étonner. Tout au plus suffoque-t-il le passant

RÉPARTITION DES ESPACES DU SPORT LIBRE SELON LE NIVEAU SCOLAIRE

	Collégiens	Lycéens	TOTAL
Espace artificiel aménagé pour le sport	36,7 % (421)	43 % (265)	38,9 % (686)
Espace artificiel non aménagé pour le sport	35 % (401)	23,1 % (142)	30,8 % (543)
Espace naturel aménagé pour le sport	4,3 % (49)	7,8 % (48)	5,5 % (97)
Espace naturel non aménagé pour le sport	24 % (275)	26,1 % (161)	24,7 % (436)
TOTAL	100 % (1146)	100 % (616)	100 % (1762)

agoraphobe. Quant aux citoyens pressés dans leurs déplacements, ils savent de longue date qu'il faut éviter les abords du stade vélodrome les soirs de match.

Mais les jours de matches ne représentent pas les seuls moments où le stade vélodrome s'anime. Un mode d'occupation beaucoup plus discret existe. Quand les supporters ne se massent pas devant les guichets, la large esplanade est ouverte à tous. Grande place au revêtement lisse, parsemée de quelques bancs, elle est éclairée en soirée par deux rangées de lampadaires. La fonction esthétique de cet espace dégagé est la mise en valeur du stade, emblème de la modernité. Mais ce lieu n'est pas qu'au service du regard et de la contemplation d'une architecture imposante. Il a aussi l'allure d'un terrain de jeu au cœur de la ville. Des populations différentes s'y côtoient. Les jeunes férus de skateboard, vêtus de larges habits imprimés de slogans américains, accaparent des bancs et les utilisent comme support de leurs acrobaties. Ils sont venus au stade en petits groupes d'initiés, ou se sont rejoints là. Ils passent de longues heures à « rentrer¹ » des figures. Les commentaires sur les tentatives de chacun abondent. Par leur langage, leurs apparences, les gestes et les postures, ils constituent une communauté identifiée et solidaire, qui revendique, à la manière des nouveaux sportifs décrits par Maurice (1987), une sensibilité alternative directement inspirée de la contre-culture américaine. Pour autant, ces adolescents que C. Calogirou et M. Touché (1995) qualifient « d'acteurs urbains dérangeants » (p. 41), ne perturbent en rien l'activité des autres usagers du lieu : par exemple, les enfants accompagnés, les adultes en couple ou entre amis qui s'initient à la pratique du roller. Quant aux passants, ils sont tellement rares et l'espace est si vaste à cet endroit que le passage des rouleurs apparaît davantage comme un signe de vie que comme une gêne. Le caractère insolite des pratiques leur apparaît dès qu'ils s'arrêtent et regardent. Ils s'étonnent alors de l'assiduité dans la répétition des figures ou de la virtuosité des gestes.

Le parvis du stade semble idéal à l'initiation de la roule en ville² puisqu'il offre une surface lisse et un environnement clos qui évite l'exposition aux dangers de la circulation routière et piétonne. Les mouvements hésitants, les glissades périlleuses des apprentis les plus téméraires contrastent avec l'aisance dont témoignent, à quelques mètres d'eux, un groupe de pratiquants de street-hockey. La séance ludique des hockeys débute toujours par l'aménagement de la place. Les moins outillés utilisent des vêtements pour délimiter les zones de but, les plus avertis apportent des cages mobiles. Étrange sensation que celle procurée quand on observe cette zone : on redécouvre la ville. Les bruits des crosses des hockeys heurtant le sol, les cris d'encouragements des skateurs ou les rires des patineurs débutants, créent un environnement sonore qui évoque

davantage une cour de récréation que le centre d'une ville. Sur l'esplanade du stade vélodrome, aujourd'hui perçue comme un haut lieu de rassemblement des adeptes de la planche et du patin à roulettes, la concentration de sportifs, la diversité des mouvements et des trajectoires et l'intense agitation séduisent. Elles invitent au vertige du jeu (Caillois R., 1967).

Outre cet espace réapproprié de manière douce par les partisans de la roule urbaine, il existe, à Marseille, la possibilité d'emprunter des voies spécialement conçues à cet effet. Face au stade vélodrome, une piste cyclable occupe les larges trottoirs de l'avenue. Certains l'utilisent pour leurs déplacements, d'autres pour le seul plaisir de rouler. On y observe du roller, rarement



Devant le stade Vélodrome
© O. L'Aoustet

du skate, du vélo et de la trottinette. Individuelle, en famille ou entre amis, l'activité ludique est ici canalisée, restreinte par le traçage au sol de la piste cyclable. La mise en place de ce type d'aménagement concerne aujourd'hui un grand nombre d'agglomérations. La saturation des axes routiers urbains, associée à l'augmentation de la pollution de l'air, incite les maires à envisager des voies alternatives de circulation en ville. La municipalité marseillaise – forte des résultats d'une enquête concluant que 79 % des personnes interrogées pensent que faciliter la circulation des vélos permettrait d'améliorer la circulation en centre-ville³ – projette la construction d'un réseau d'itinéraires cyclables sur l'ensemble du territoire communal. Mais les premières orientations proposées par la mairie dans le cadre du PDU (Plan de Déplacement Urbain) de la ville de Marseille, sont pour l'instant très peu avancées.

1. Rentrer des figures pour un partisan de la roule signifie les réaliser, les réussir avec aisance, donnant une impression de facilité.

2. Précisons que le roller recrute 1,9 million de pratiquants parmi la population française âgée de 15 à 75 ans (*Stat-info*, 2001) et n'est plus une activité négligeable dans le paysage sportif contemporain.

3. Enquête réalisée par la municipalité. Les principales conclusions apparaissent sur le site de la mairie de Marseille : <http://www.mairie-marseille.fr/vivre/transport/chasse.htm>

À l'heure actuelle, si vous désirez utiliser ces zones cyclables, vos parcours seront réduits et vous devrez inévitablement vous exposer à des déplacements plus périlleux : sur la chaussée au milieu des voitures ou sur le trottoir entre les piétons⁴. Le trajet du stade vélodrome à la mer se réalise en toute sécurité : la bande cyclable couvre la totalité du parcours. Quelques minutes de déplacement sont nécessaires pour rejoindre les plages. Il suffit de quitter le parvis animé du stade et de longer le boulevard du Prado. On débouche alors sur un parc de loisir.

À cet endroit, le bord de mer est en grande partie dédié aux activités ludiques. Depuis 1974, le parc balnéaire du Prado n'a cessé de se développer pour offrir des espaces aux citadins et aux touristes : des plages réservées à la baignade séparées de vastes pelouses, une zone pour les sports nautiques, un skatepark, de nombreux sentiers de promenade et pistes cyclables, un hippodrome, un golf et un jardin municipal. Il plane un air de vacances sur ce lieu fortement fréquenté, parsemé de commerces et bordé de luxueuses habitations. Des joggeurs s'astreignent à des parcours réguliers dans la fraîcheur matinale ou du soir, sur des sentiers qu'ils partagent avec les cyclistes. L'après-midi, les pelouses sont envahies par les adeptes du ballon rond. De longues parties de football mélangent les générations, les ethnies, les classes sociales. Les zones créées pour le loisir ne constituent pas les réceptacles uniques de l'activité ludique. Le temps n'est plus à la séparation des fonctions de l'espace urbain. Sur les zones goudronnées et dégagées du parc balnéaire, des gobelets posés au sol font office d'obstacles de slalom pour les férus de rollers. Ces activités suscitent l'intérêt des badauds qui ne résistent pas à la tentation de s'arrêter quelques instants. Sur l'eau, les véliplanchistes, les surfeurs et plus récemment les flysurfeurs complètent la scène. À l'arrière plan, au large, quelques voiles rappellent que la tradition de la navigation de plaisance est toujours vivante dans la cité phocéenne. Jusque dans le ciel où s'entrecroisent des cerfs-volants colorés, l'intensité ludique du lieu saisit l'observateur et contraste avec la vision classique traditionnelle de la cité. Le foisonnement des activités se réalise sur un lieu consacré aussi bien au jeu qu'au repos. Sur un espace aux fonctions relativement indéterminées – pelouses, allées, aires en terre battue – l'insolite est désormais la règle. L'effet de surprise ne joue plus sur les promeneurs accoutumés. On se promène là comme dans une fête foraine lorsque, au bout de quelques instants, le décor *kitsch* des stands et les volutes baroques qui ornent les manèges ont modifié notre perception du monde. La ville ludique apparaît ici à son paroxysme, détachée des caractéristiques qui jusqu'à présent la singularisaient et faisaient du citadin un être blasé.

La généralisation de l'insolite

Aujourd'hui, le temps de travail a diminué de moitié par rapport au milieu du XIX^e siècle (Dumazedier J., 1999). Cette réduction du temps de travail engendre la croissance d'un temps libéré⁵ et la valorisation de pratiques extra-professionnelles. Par ailleurs, Dumazedier montre que le temps de loisir est désormais un moment où vivre pour vivre revêt une signification dominante (Dumazedier J., 1988). Le discours d'un passionné de roller, qui fait du centre-ville de Marseille son terrain de sport, conforte cette idée. Pendant l'instant de repos qu'il s'accorde sur le bord de la bande cyclable, il avoue traverser plusieurs fois la ville le jeudi après-midi, demi-journée gagnée par la Réduction du Temps de Travail : « souvent, j'ai un peu de mal à récupérer et j'ai des petits yeux au boulot le vendredi ». Il ajoute que ces moments sont fondamentaux pour lui et que finalement, cela ne sert à rien de gagner de l'argent si on ne dispose pas de temps pour le dépenser. Le temps libre ne représente plus seulement un moment de régénération de la force du travail ou une période où l'on prépare la rentabilité professionnelle. C'est le temps de la construction individuelle, un temps à soi dépensé à souhait, qui structure et donne du sens à la vie. L'improductivité

n'apparaît plus uniquement nécessaire à la préparation du travail mais possède sa propre vertu. Les rassemblements éphémères, le tribalisme, le nomadisme, la



Le parc balnéaire du Prado
© A. Niel

prégnance du festif et de l'hédonisme (Maffesoli M., 2000) sont autant d'indicateurs qui attestent l'instauration de valeurs nouvelles dans notre

4. La circulation à bicyclette sur les trottoirs est réglementée par le décret n° 98-828 du 14 septembre 1998 relatif à la circulation des cycles et modifiant le code de la route. Ce dernier précise que seuls les enfants de moins de huit ans et les utilisateurs de cycles roulant au pas sont autorisés sur l'air piétonne.
5. En 10 ans, de 1975 à 1985, le temps libre est passé de 24 heures 16 minutes à 28 heures 28 minutes. Cet accroissement s'accroît depuis les lois sur les 35 heures.

civilisation. Le jeu, l'amusement, le ludique forment cet esprit du temps contemporain.

Parmi les activités de loisir préférées des Français, le sport se place en cinquième⁶ position (Dumontier J., Pan Ké Shon J.-L., 1999). Par sport, il faut entendre les activités instituées, qui se pratiquent en club ou en association sous la responsabilité d'un entraîneur ou d'un animateur et sont marquées par la rigidité temporelle et spatiale qu'impose l'institution. Mais le terme désigne aussi la pratique libre dégagée de toutes contraintes institutionnelles. La liberté et le choix sont les *leitmotiv* de cette forme de divertissement sportif (L'Aoustet O., Griffet J., 2000). Établir une relation de synonymie entre sport libre et sentiment de lutte ou de contestation à l'égard du sport fédéré serait abusif voire inexact. En effet, le questionnement des populations sportives hors institutions éclaire précisément la connexion entre ces deux types d'usages du corps : le sport libre apparaît complémentaire au club, comme un supplément d'activité pour ceux qui sont sportivement sur-actifs, ou bien, il s'exécute « à côté » sans toutefois contester le monde institué. Comme le rappellent Basson et Smith (1998, p. 35), ces activités « ne semblent pas travailler contre l'ordre sportif : elles se développent à la marge de ce dernier, sans le remettre en question, en l'ignorant le plus souvent ». Elles représentent simplement l'expression d'un autre style de jeu, d'une autre culture (Travert M., Griffet J., Therme P., 1998).

Aujourd'hui le sport libre a le vent en poupe. À tel point que la croissance du nombre de sportifs sur le territoire français n'est plus à attribuer à l'augmentation des licenciés mais à l'accroissement du nombre de personnes pratiquant à l'extérieur des structures traditionnelles (Zouari A., 1998). Aux activités instituées inscrites dans un temps positiviste est préféré un sport libre appartenant à un temps vécu, et propice au partage des expériences. Cette forme de loisir physique a trouvé un terrain privilégié au sein de nos villes, qui regroupaient en 1999, 75,5



Le « bowl » de Marseille
© O. L'Aoustet

% de l'ensemble de la population française (Chavouet J.-M., Fanouillet J.-C., 2000). Bien sûr, l'émergence du sport libre est aussi perceptible au regard de la fréquentation des espaces naturels. Par sa situation géographique, Marseille présente de nombreux lieux encore sauvages (les calanques et la côte, les massifs et les collines qui bordent l'est de la ville). Ses étendues non urbanisées sont envahies les week-ends ensoleillés. Néanmoins, la concentration de sportifs dans le tissu urbain attire davantage l'attention. Une enquête réalisée en mars 2001 auprès d'un échantillon de 1631 sujets, représentatif des collégiens et des lycéens de la région Provence-Alpes (L'Aoustet O., 2002), s'est intéressée aux endroits fréquentés par les sportifs autonomes. Elle montre que près de 70 % des jeunes s'adonnent à une activité physique sur un espace artificiel, construit, bétonné. Alors que 39 % des personnes utilisent des aménagements prévus à cet effet (piste cyclable, *playground*, *skatepark*, etc.), 31 % préfèrent l'espace public de la ville (les trottoirs, les places, les parvis) en se réappropriant l'équipement urbain. À côté des espaces spécifiques, pensés et conçus dans l'optique de fournir des lieux de divertissement, les populations s'octroient des zones supplémentaires, façonnent des lieux à utilisations multiples et mêlent des activités *a priori* contradictoires. À travers l'usage ludique du corps en ville, s'exacerbe la sensibilité de notre époque. Le temps du jeu représente une alternative à l'esprit moderne « de plus en plus calculateur ». (Simmel G., 1989, p. 237). L'ère actuelle est celle où on « laisse les choses arriver » (Piepper, 1963, p. 41). Ces moments ludiques sont très souvent vécus collectivement : en famille pour les adultes, entre camarades de classes ou amis de quartiers pour les adolescents⁷. Le partage d'instant ludiques à haute valeur sensible soude les individus entre eux. Mais vivre en commun une aventure, où chaque participant est préalablement sélectionné, n'exclut pas la rencontre avec des inconnus et le partage de cette expérience. L'étranger qui s'insère dans le cercle restreint des joueurs devient à son tour un membre actif. Par le pouvoir de la promiscuité, grâce au vécu d'une expérience commune, il est propulsé au statut de membre

6. Notons que le compte rendu de l'INSEE signale que 1) la télévision est le divertissement qui occupe la plus grande partie du temps libéré quotidien des Français, 2) c'est dans le sport que la représentation inégalitaire entre sexes est la plus marquée puisque les hommes s'y adonnent deux fois plus que les femmes.

7. Lors d'entretiens réalisés dans le parc Borély (jardin public marseillais situé à proximité des plages du Prado) auprès de jeunes sportifs libres, les adolescents précisent les moyens utilisés pour se retrouver ensemble. Le téléphone cellulaire et les déplacements jusqu'au domicile des partenaires de jeu (« on va se chercher ») sont apparus majoritaires. Plus rarement, des rendez-vous à heures fixes sont donnés directement au parc.



Quiétude en bord de mer
© A. Niel

du groupe, pour le temps du jeu ou plus durablement⁸.

La définition de modalités de pratiques sportives qui échappent à tout cadre institué, le façonnage des engins et l'aménagement des lieux qui l'accompagnent, représentent un des multiples comportements de création des formes de vie contemporaines. Cette autonomie constatée dans le domaine des activités physiques se retrouve dans ce que J. Viard (2002, p. 92) désigne par l'expression « faire soi-même », pour parler des loisirs qui évitent des « circuits jugés coûteux » et qui, en même temps, expriment « un désir d'accéder à des produits spécifiques, très personnalisés, non disponibles sur le marché ou que l'on prend plaisir à créer soi-même ».

L'insolite source de vitalités urbaines

Un lieu vide au cœur d'une ville est un endroit mortifère. Le centre d'une ville doit vivre et regrouper. L'insolite peut contribuer à produire ces effets : « c'est la possibilité offerte à l'œil d'y découvrir quelque chose d'inattendu qui confère à ces rues leurs valeurs [...]. La vie de la rue constitue un symbole de la provocation et de la stimulation urbaine, provocation qui découle en grande partie de l'inattendu dont on fait l'expérience » (p. 136). C'est ainsi que Sennett (2000) expose la nécessité de stimuler le citadin en le confrontant à des scènes originales. La forme de pratique sportive qui s'expose sur les esplanades et autres lieux urbains favorise cette expérience de l'inattendu. Au même titre que les prestidigitateurs ou les musiciens de rue, les regroupements de sportifs éveillent la curiosité des citadins. Un samedi matin, premier beau jour du mois d'avril, plusieurs jeunes adultes s'approprient, à des fins ludiques, un immense parvis : slalom de roller, acrobaties en BMX et hip-hop sont de la partie. Ces trois activités, emblématiques d'une certaine forme d'urbanité, se déploient sur une esplanade formée à l'angle de deux voies piétonnes. À ce croisement de sentiers de promenade, en bord de routes très fréquentées, les sportifs s'exhibent sur une zone

particulièrement exposée aux promeneurs et aux automobilistes. Le spectacle attire les badauds. Un attroupement se forme. Ce rassemblement de personnes devient lui-même source d'attraction d'autres passants. Whyte (1980) emploie le terme de *self congestion* (p. 19), d'auto-surpeuplement pour désigner ce phénomène. À l'origine, poursuit-il, il y a un stimulus extérieur, un objet physique (une sculpture, une affiche), un décor, un paysage ou encore une animation sportive. L'auteur parle de triangulation, c'est-à-dire d'un « processus grâce auquel des stimuli extérieurs produisent un lien entre les gens et conduisent des étrangers à parler ensemble, alors que l'on ne pensait pas qu'ils le fassent » (notre traduction, p. 94). Ces rassemblements se forment et se dispersent, revêtent des caractères éphémères, singuliers et renouvelables. Leur structure n'est pas rigide et continue : « ils tiennent leur forme de la situation qui les suscite, de l'enceinte où ils ont lieu » (Geertz C., 1983, p. 180). Ce phénomène collectif n'est pas suffisamment structuré pour être qualifié de groupe, et il n'est pas assez amorphe pour être appelé foule. Cet ensemble de personnes absorbées momentanément dans un même courant d'activité a été qualifié par Erving Goffman⁹ (1961) de « rassemblement convergent ». Chaque prestation ludique n'invite pas systématiquement à ce type de regroupement. Souvent, le sport libre participe à la vitalité de la ville de manière beaucoup plus discrète et diffuse. Dans ce cas, c'est son omniprésence qui étonne. Il se mélange avec d'autres activités, se fond dans le tissu urbain et concourt alors à l'instauration d'un décor original. Sur les pelouses des plages du Prado, aménagées entre le sable du front de mer et le béton de la ville, le sport est ubiquitaire. Cet espace mêle les populations et les activités humaines. Certains se reposent, se promènent ou profitent du panorama qu'offre la baie de Marseille. Ils hument l'air de la mer. D'autres se rendent sur les pelouses du parc balnéaire pour se dépenser physiquement ou s'amuser. Ce lieu est propice à une expérience « polysensorielle » (Corbin A., 1995). Le regard se perd à l'horizon marin. Il bute sur les contreforts du massif de Marseilleveyre qui protège la rade des vents de sud-est. La vaste étendue littorale, faite de plages, de pelouses, de haies, de chemins et d'esplanades se prête à la juxtaposition des plaisirs.

Marseille, Paris-plage et consorts

Quittons Marseille pour la capitale. L'actuel maire de Paris a pris l'initiative d'ouvrir les voies sur berges aux piétons en interdisant l'accès aux automobiles du

8. Les premiers résultats d'enquête menée sur ces plages laissent apparaître qu'une grande partie des sportifs partage leurs activités avec des inconnus. Néanmoins, très peu déclarent s'être fait des amis. Ils parlent de « connaissances ». (Niel A., 2002, Université de la Méditerranée).

9. Cité par Geertz (1983, *op. cit.*, p. 180) : Goffman E., 1961, *Encounters : two studies in the sociology of interaction*, Indianapolis.

15 juillet au 15 août 2001. Au delà de l'intérêt politique de l'enquête menée par l'IPSOS¹⁰ (2001) – qui utilise l'appréciation de cette décision pour tester la variable « tendance politique » des citoyens – ce sondage met en évidence le succès de l'initiative. Les deux tiers des Parisiens estiment que la fermeture des voies sur berges est une bonne idée et « plus de la moitié d'entre eux serait favorable à leur fermeture définitive ». Les trois quarts des habitants de la capitale jugent positivement cette action car elle permet de « se déplacer agréablement ou de faire du sport le long de la Seine » et six personnes sur dix en attendent des conséquences bénéfiques sur l'environnement. Faire du sport en ville semble ainsi une préoccupation contemporaine. Cette opération « Paris plage » a d'ailleurs été reconduite durant la période estivale 2002. Ce fut une réussite : « Quelque deux millions de visiteurs ont arpenté les quais de la rive droite de la Seine »¹¹. La fermeture de certains itinéraires aux véhicules s'est étendue également au V^e et au X^e arrondissements. Bien évidemment, demander d'apprécier ce type d'initiative à un chauffeur de taxi parisien ou à un travailleur pressé bloqué dans les embouteillages causés par cette réduction du potentiel routier urbain se soldera très certainement par une réponse différente. La ville s'organise autour de la lutte pour l'espace. Ceci constitue la thèse centrale de l'écologie urbaine. Quand l'un offense un territoire, l'autre le défend : c'est le fondement de la synchronie des interactions urbaines (Sennett R., *op.cit.*). Le sport libre n'échappe pas à cette dialectique. Il crée parfois des tensions entre les différents acteurs de la cité. L'exemple le plus frappant est celui des promenades en patin organisées dans les grandes villes. Peut-on assimiler ces manifestations au versant non institué de la pratique sportive ? Non, puisque l'activité est encadrée par des personnes chargées du bon déroulement de la balade. Souvent même, la police municipale ou nationale surveille les déplacements intra-urbains des adeptes de la roule. Et pourtant, l'esprit de la pratique est bien celui qui anime également les manifestations beaucoup plus spontanées : un esprit de liberté. Les responsables de ces randonnées roulantes se présentent comme des petits collectifs de bénévoles soucieux d'imaginer une offre de distraction fidèle à leurs sensibilités et de proposer ce que la rigidité des fédérations ne permet pas. Dans un film de Michèle Reiser consacré au phénomène de la glisse urbaine¹², Anne-Marie Waser interprète les « randos » en roller comme une cure de jouvence, une manière pour les adultes de gagner vingt ans. Se chausser d'un objet technologique et adhérer à cet état d'esprit libre est un moyen « d'être de son époque ». Elle voit dans cette forme originale d'usage de la ville un mode convivial de loisir mais la massification de la roule sur un espace qui ne lui est pas explicitement réservé génère des conflits entre les citadins. La



Quiétude en bord de mer

© A. Niel

pratique du roller n'est qu'insolite quand elle occupe les bras morts et les interstices de la ville. Elle devient étrange et dérangement quand elle se massifie et se concentre sur les grands axes urbains.

De l'insolite à l'étrange

Le parvis du stade vélodrome offre l'exemple de la scène urbaine insolite. Quelques joueurs s'adonnent à leur passion, sur un vaste espace propice à leurs déplacements. Le passant leur prête à peine attention, tant le lieu est étendu et grande la distance entre lui et eux. Si la pratique du roller et du skate n'épouse pas les fonctions assignées à cet aménagement urbain, elle ne gêne pas les usagers normaux. Un « jeu à côté » se niche là, sans entraver les usages convenus de la rue.

La large frange littorale consacrée au loisir représente un espace indéterminé. La plupart des aménagements ne commandent pas des usages spécifiques. Une grande diversité de formes et de contenus d'activités est permise par cette relative indifférenciation du lieu. Si l'on oublie les panneaux qui mentionnent quelques interdictions (interdit aux chiens, etc.), l'espace paraît conçu pour permettre la plupart des exercices, jeux et divertissements. Dans cette zone réservée à l'exubérance et à l'inactivité, l'insolite disparaît, par excès d'hétérogénéité.

Fondamentalement différent est le sens que recouvrent les grands rassemblements de pratiquants à des heures précises dans des lieux qui n'ont pas initialement été conçus pour eux. Les processions nocturnes d'adeptes du roller et la réservation temporaire des voies sur berges manifestent l'extension d'une pratique à laquelle on n'a guère prêté attention,

10. Ce document est consultable sur le site Internet de l'institut de sondage : <http://www.ipsos.fr>

11. Cf. l'article « Sous la réussite de Paris-Plage, le succès de Bertrand Delanoë » du quotidien *Le Monde* paru le 17/08/2002.

12. Document d'archives de la télévision Suisse Romande. 2001. « Les rollers sont entrés dans la ville ». Coproduction la cinquième, les films du Pharaon, On line production.

tant qu'elle se cantonnait à l'occupation des interstices urbains ou de vastes étendues désertées. La procession urbaine des rouleurs devient étrange quand elle serpente au cœur des villes et qu'elle interrompt le trafic des piétons et des automobiles. L'étrangeté naît du conflit de sens, et plus précisément de l'antagonisme des finalités poursuivies par les occupants de la rue. Pour les adeptes du sport ludique, la rue doit être le support d'une activité autoréférente, prodigue en sensations et riche de sentiments partagés. Pour les utilisateurs ordinaires, les aménagements urbains remplissent une fonction utilitaire et première de circulation. Cette divergence de finalité est affirmée et répétée ; le premier groupe s'exclut de l'autre, en lui confisquant temporairement l'espace de son propre usage. L'immersion dans un univers ludique fait oublier le reste du monde. Le sujet est accaparé par une activité dont le sens se suffit à lui-même. S'adonnant à sa passion dans un coin, se faufilant

entre les passants, il passait relativement inaperçu. Constitué en une cohorte de plusieurs centaines ou milliers de personnes, il devient un corps étranger, qui s'installe dans la ville, qui l'occupe. Le conflit de sens ne naît pas d'un antagonisme irréductible des intentions et des valeurs, car les joueurs d'aujourd'hui seront peut-être à leur tour retardés au travail par les joueurs de demain. L'opposition surgit de la rencontre, en un même lieu et au même moment, de deux masses entre lesquelles la conception urbaine de la circulation interdit de diviser l'espace et le temps. La difficulté à endosser le rôle de l'autre et à accepter ses buts quand on est ainsi canalisé engendre l'incompréhension. L'instant étrange se loge dans ce heurt de sens momentané.

Olivier L'Aoustet et Jean Griffet

RÉFÉRENCES

- Basson J.-C., Smith A., (1998), « La socialisation par le sport : revers et contre-pied », *Les annales de la recherche urbaine*, n° 79, pp. 33-39.
- Caillouis R., (1967, 1958 pour l'édition originale), *Les jeux et les hommes*, Paris, Gallimard.
- Calogirou C., Touché M., (1995), « Sport passion dans la ville : le skateboard », *Terrain*, n° 25, pp. 37-48.
- Chavouet J.-M., Fanouillet J.-C., (2000), « Forte extension des villes entre 1990 et 1999 », *INSEE première*, n° 707.
- Corbin A., (1995), « La mer et l'émergence du désir du rivage », *Les cahiers du conservatoire du littoral et des rivages lacustres*, n° 7, pp. 129-197.
- Dumazedier J., (1988), *Révolution culturelle du temps libre*, Paris, Méridiens Klincksieck.
- Dumazedier J., (1999), « Importance cachée de la croissance du temps libre dans la métamorphose de la civilisation », *Loisir & Société/Society and Leisure*, 22, 2, pp. 313-322.
- Dumontier F., Pan Ke Shon J.-L., (1999), « En 13 ans, moins de temps contraints et plus de loisirs », *INSEE première*, n° 695.
- Geertz C. C., (1983), *Bali. Interprétation d'une culture*, Paris, Gallimard.
- Jonas S., Schweitzer P., (1986), « Georg Simmel et la ville », in *Georg Simmel, La sociologie et l'expérience du monde moderne* (sous la direction de Watier P.), Paris, Méridiens Klincksieck.
- L'Aoustet O., Griffet J., (2000), « Le sport libre : une contestation en acte ? », *Agora*, n° 22, pp. 125-134.
- L'Aoustet O., (2002), *Contribution à l'étude sociologique du sport hors institution. Approche macroscopique du phénomène chez les jeunes scolarisés et description ethnographique de la ville ludique*, Thèse, Université de la Méditerranée.
- Maffesoli M., (2000), *L'instant éternel, le retour du tragique dans les sociétés postmodernes*, Paris, Denoël.
- Maurice A., (1987), *Le surfeur et le militant*, Paris, Autrement.
- Sansot P., (1989), *Le Tour de France : une forme de liturgie nationale*, *Cahiers Internationaux de sociologie*, LXXXVI, pp. 91-105.
- Sennett R., (2000, 1990 pour l'édition originale en anglais), *La conscience de l'œil*, Paris, Les éditions de la passion.
- Simmel G., (1989), *Philosophie de la modernité : la femme, la ville, l'individualisme*, Paris, Payot.
- Stat-Info*, numéro spécial mars 2001, ministère de la Jeunesse et des sports.
- Travert M., Griffet J., Therme P., (1998), « Football des rues et des stades », *Les Annales de la Recherche Urbaine*, n° 79, pp. 113-117.
- Viard J., (2002), *Le sacre du temps libre, la société des 35 heures*, l'Aube.
- Whyte W. H., (1980), *The social life of small urban spaces*, New York, The Conservation Foundation.
- Wirth L., (1928), *The ghetto*, Chicago, The university of Chicago press.
- Zouari A., (1998), « Le nouvel équipement sportif des villes », *Les Annales de la Recherche Urbaine*, n° 70, pp. 115-121.

Olivier L'Aoustet est docteur de l'université de la Méditerranée. Actuellement Attaché Temporaire d'Enseignement et de Recherche à l'université de Toulon et du Var et chercheur associé dans le laboratoire UPRES EA 3294 de la faculté des Sciences du Sport de Marseille, il travaille sur le sport hors institution.
<l_aoustet@staps.univ_mrs.fr>

Jean Griffet est Professeur de l'Université de la Méditerranée. Il dirige l'équipe de recherche « Sport, Loisir, Santé » à la Faculté des Sciences du Sport de Marseille qui se préoccupe de la transformation des pratiques sportives dans la société.
<griffet@staps.univ-mrs.fr>